

LUNDI 6 JUILLET 2020

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire tenue à huis clos à l'Édifice municipal à 20h00. Sont présents M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Éric Bergeron, Mme Cynthia St-Pierre, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon, M. Ghislain Vachon et Mme Alexandra Champagne. Assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Roberge.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **8122-0720**

Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 8 juin 2020.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **8123-0720**

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyée par la conseillère Alexandra Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2020 tels que déposés au montant total de 129,879.09\$. **8124-0720**

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. **8125-0720**

ADOPTÉE

Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – Steve Angers.

ATTENDU que le demandeur est propriétaire du lot rénové 4 793 692 au 591 et 591A, 6^e rang, Saint-Rosaire; **8126-0720**

ATTENDU que le demandeur désire obtenir l'autorisation pour une utilisation résidentielle pour l'ensemble de la superficie du terrain;

ATTENDU que suite à la réforme cadastrale les délimitations du terrain ont été corrigées;

ATTENDU qu'en 1977 il y a présence de bâtiments sur le relevé de taxes

- municipales;
- ATTENDU** que la municipalité a toujours reconnu le droit acquis sur l'entièreté de son lot;
- ATTENDU** que la municipalité a émis des permis de rénovation pour les deux chalets en 2002 et 2003;
- ATTENDU** que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale et que l'autorisation n'aura pas d'impact sur l'homogénéité agricole ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire appuie la demande d'autorisation formulée par M. Steve Angers auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin que soit autorisée une utilisation autre que l'agriculture sur l'intégralité du lot 4 793 692.

ADOPTÉE

Résultats de l'appel d'offres – Camion neuf de style « pick-up ».

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer le camion 4x4 pour le service des travaux publics;

8127-0720

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour l'acquisition d'un camion neuf de style « pick-up » et a reçu les offres suivantes :

Soumissionnaires	Modèle	Achat comptant (plus taxes)	Avec financement 5 ans (plus taxes)
Toyota Victoriaville	Toyota Tundra 2021	46,494.00 \$	50,494.00 \$
Dubois et frères	GMC Sierra 1500 2020	34,424.86 \$	43,950.00 \$
Dubois et frères	GMC Sierra 2500 2020	44,792.98 \$	58,035.00 \$
Laquerre Ford Inc.	Ford F-150 2020	40,295.00 \$	49,129.00 \$

Une décision sera prise ultérieurement.

Demande d'autorisation au MTQ pour enfouir un fil électrique traversant le 6^e rang.

CONSIDÉRANT que nous souhaitons alimenter en électricité, à l'aide d'une génératrice, notre station de pompage d'eau potable ainsi que notre centre communautaire;

8128-0720

CONSIDÉRANT que nous devons enfouir des fils électriques dans l'emprise du 6^e rang et traverser sous la chaussée du 6^e rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu unanimement qu'une demande d'autorisation soit adressée au ministère des Transports du Québec afin de pouvoir enfouir des fils électriques dans l'emprise et sous la chaussée du 6^e rang.

ADOPTÉE

Location d'équipements de signalisation pendant les travaux de forage.

CONSIDÉRANT que pour effectuer les travaux de forage dans l'emprise et sous la chaussée du 6^e rang, des équipements de signalisation et des signaleurs seront nécessaires;

8129-0720

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement d'autoriser le responsable des travaux de voirie à faire la location d'équipements de signalisation et de signaleurs, si nécessaire, pendant les travaux de forage servant à traverser les fils électriques sous la chaussée du 6^e rang.

ADOPTÉE

Avenue Santé Bois-Francs

Suite à l'annonce du départ de tous nos médecins du GMF Avenue Santé Bois-Francs de Daveluyville vers un nouveau GMF à Princeville nous déclarons ceci:

8130-0720

CONSIDÉRANT que la région du Grand Daveluyville a depuis plus de 90 ans de service médical continu en la présence d'au moins un médecin;

CONSIDÉRANT que les Municipalités de: Daveluyville, Maddington-Falls, Ste-Clothilde, Saint-Rosaire, St-Samuel et St-Valère regroupant près de 10,000 habitants sont propriétaires de la Clinique Médicale et en ont toujours administré et assuré le maintien de cette bâtisse;

CONSIDÉRANT que les municipalités participantes ont toujours répondu aux besoins et aux demandes des médecins afin de leur offrir un environnement de travail conforme à leurs besoins;

CONSIDÉRANT que celles-ci ont investi plus de 300,000\$ depuis la création d'Avenue Santé Bois-Francs, dont 75,000\$ en septembre 2019 pour un agrandissement relié aux besoins des médecins;

CONSIDÉRANT que le transfert de plus de 6,000 dossiers médicaux vers le nouveau GMF de Princeville ne correspond pas aucunement à notre région d'appartenance et éloigne les patients de leurs services de proximités;

CONSIDÉRANT que la fermeture de notre clinique médicale procurera des effets importants sur la survie de notre pharmacie de Daveluyville;

CONSIDÉRANT que nos médecins au fil des ans ont échoué à intégrer et maintenir des nouveaux médecins dans leur équipe afin d'assurer une pérennité des services à la population qu'ils desservent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre que la municipalité de Saint-Rosaire refuse la perte de notre GMF pour notre population qui est en opération depuis plus de 12 ans. Nous demandons au CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec:

-DE REDÉPLOYER SUR NOTRE TERRITOIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE LES EFFECTIFS NÉCESSAIRES AU MAINTIEN DU SERVICE DE GMF EN PLACE PAR L'AJOUT DE MÉDECINS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Location de salles.

ATTENDU le contexte sanitaire actuel dû à la pandémie du COVID-19;

8131-0720

ATTENDU la recommandation de la santé publique afin d'éviter les rassemblements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon de prolonger la période de suspension de location de salles jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

Demande et gestion de carte de crédit Desjardins.

8132-0720

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Julie Roberge, à demander l'émission d'une carte de crédit et d'assurer la gestion du compte des cartes Desjardins. Qu'elle soit autoriser à signer tout document utile ou nécessaire à la gestion du compte, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Éric Bergeron à 21h22.

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière